



## **PROJET**

### **« RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PME AGRICOLES ET ARTISANALES DANS LES ZONES RURALES »**

**Financement coopération Espagnole. - 2019/SPE/0000400108**

**Ref. AECID-CFI/2023/SCI-005**

## **TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Recrutement de consultants formateurs pour la réalisation des séminaires (formations) ciblés pour des PME dans le secteur agricole et artisanal dans le Sud-Est et l'Ouest**

**Mars 2023**

## **1. CONTEXTE D'INTERVENTION**

Le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) est l'agence nationale de promotion des investissements d'Haïti. Fondé en 2006 par décret présidentiel, le centre a pour mandat principal de promouvoir les opportunités d'investissement en Haïti et d'offrir des services de facilitation aux entreprises locales et/ou étrangères désirant s'établir dans le pays. L'ensemble de la stratégie de promotion des investissements du CFI s'appuie sur l'identification et la connaissance des secteurs clés et des opportunités d'investissement à travers différents moyens incluant la législation ainsi que les études économiques et commerciales.

En 2018, le Centre de Facilitation des Investissements a réalisé une étude sur les Micros Petites et Moyennes Entreprises en Haïti. Sur les 1919 entreprises qui ont été interrogées, 94.2% ont mentionné avoir des projets d'expansion pour les 5 prochaines années soit par l'augmentation de leur production, soit en améliorant leur structure physique ou en augmentant leur personnel. Parmi ces entreprises répertoriées près de 54% sont dans le secteur de l'agriculture et l'artisanat.

Après la publication de cette étude sur les MPMEs, la situation socio-économique du pays a évolué. Elle s'est caractérisée d'une part, à l'échelle locale, par une instabilité politique prolongée et des épisodes de « pays lock », mais aussi par la pandémie de coronavirus affectant de manière globale les chaînes d'approvisionnement des entreprises, d'autre part. En 2019, Le CFI a bénéficié d'un financement de l'AECID pour l'exécution du projet intitulé "Projet de renforcement des capacités des PME agricoles et artisanales en milieu rural, Haïti".

Dans le cadre de ce projet, en 2021, une ligne de base a été réalisée afin de connaître globalement la situation des entreprises qui évoluent dans les secteurs identifiés. Ensuite, 35 entreprises ont été sélectionnées et diagnostiquées. Durant le mois de Janvier ces entreprises ont bénéficié non seulement d'une formation sur « La Gestion des Opérations de Production ; Marketing, Commercialisation et vente et la Gestion des risques. » mais également elles ont bénéficié de documents de modèles d'affaires, plans d'affaires et d'un séminaire pour des entreprises au niveau de Jacmel, Gressier et de Léogane, sans oublier des outils d'entreprises développés et des séances de coaching pour des bénéficiaires.

Suite à l'activité de coaching réalisée pour les 5 PME, il s'avère important de réaliser avec les bénéficiaires un ou plusieurs prototypes de leurs produits ou moyens afin de définir ensemble les standards au niveau du processus.

Pour réaliser la formation ciblée, le CFI souhaite recruter un consultant ou groupe de consultants pour réaliser des prototypes (produit, moyen de production, processus...) en utilisant des standards de qualité internationaux relatifs à la filière afin d'améliorer les productivités de entreprises sélectionnées

### **Résumé du projet de renforcement des capacités des PME agricoles et artisanales en milieu rural, Haïti.**

Les petites et moyennes entreprises locales, particulièrement celles évoluant en milieu rural, font face à des problèmes cruciaux comme le manque d'accès aux capitaux, la gestion des opérations de production et autres. Pour contribuer au renforcement des capacités des

entreprises agricoles et de l'artisanat dans les milieux ruraux, le CFI a décidé de mettre en œuvre dans le cadre du projet “Renforcement des capacités des PME agricoles et artisanales en milieu rural” une série d'actions d'accompagnement :

- Une évaluation de base des performances des petites et moyennes entreprises dirigées notamment par des femmes dans les départements de l'ouest et du sud-est et de leurs impacts sur la situation socioéconomique de la population dans ces communautés.
- L'identification et la sélection de 35 entreprises de production ayant un plan de croissance à travers un processus transparent et sélectif (à partir de critères financiers et/ou sociaux).
- La réalisation d'un diagnostic et l'établissement des perspectives de croissance des entreprises sélectionnées. Ce travail sera réalisé à travers des missions d'évaluation qui seront menées par un consultant au sein des entreprises sélectionnées. De ce processus on sortira une fiche de la situation factuelle de chacune des entreprises comprenant en outre des informations sur leur statut juridique, le nombre d'emplois créés (H/F), la filière d'exploitation, le marché cible, le réseau de distribution, le plan de financement et le bilan financier.
- Des ateliers de formation pour les entreprises bénéficiaires du projet. Celles-ci recevront des formations portant notamment mais sans s'y limiter sur les thématiques suivantes : la gestion d'entreprise, le marketing, la commercialisation et le leadership.
- L'accompagnement des entreprises à travers l'accomplissement d'une série d'activités les amenant à implémenter avec succès leur plan d'expansion, l'accompagnement indoor par des consultants ou la dotation en équipements selon les besoins prioritaires de chaque entreprise, la réalisation des missions commerciales au niveau national et international dans le but de rechercher de nouveaux investisseurs et de nouveaux marchés. En plus, pour contribuer au respect des normes du travail dans le contexte de l'épidémie, des masques et gants de protection seront distribués aux différentes entreprises sélectionnées. Au bout du processus les entreprises seront globalement renforcées.
- Le renforcement du CFI à travers la dotation en ressources humaines compétentes et adéquates pour travailler dans ce nouveau champ d'action. Des cadres actuels du CFI seront formés à ce compte afin que l'accompagnement puisse être de la meilleure qualité possible.

## **2. Objectifs de la consultation**

L'objectif Général de cette consultation est « d'améliorer la performance de ces entreprises » en les formant sur les techniques avancées et modernes de production et de transformation par la réalisation in-situ de prototypes (produit, moyen, processus.....) avec les bénéficiaires (PMEs) en suivant les standards de production dans les filières liées à la transformation de fruits et légumes, l'élevage de poulet (poulet de chair et Pondeuse) et la canne à sucre.

### **Objectifs spécifiques**

Spécifiquement, l'équipe de consultants retenue pour cette mission devra :

- 1) Former les chefs d'entreprises sur les techniques modernes de production relatives à leur filière respective
- 2) Former les chefs d'entreprises sur l'utilisation des machines équipements modernes
- 3) Former les chefs d'entreprises sur les critères à respecter pour l'obtention de produits de standard international
- 4) Réaliser des séances pratiques ciblées en utilisant les connaissances pratiques des bénéficiaires pour réaliser un prototype ;
- 5) Réaliser de prototype (produit, processus, moyen de production) avec les 5 PME.

#### **a. Portés des services**

- 1) Réaliser des formations pratiques pour (5) PME sur les méthodes de production pour l'amélioration des performances de ces entreprises et développer des prototypes (produits et/ou de moyen).
- 2) Développer des prototypes (Construction de cage, pépinières, transformation de fruit) en utilisant le SOP
  - Poulailier : montage de cage,
  - Atelier de transformation : Produits standards.
  - Pépinière : plantules

#### Quelques étapes clés sur la portée des services

- a. Prendre connaissance des SOP
- b. Les prototypes seront développés à l'aide d'un document technique en suivant les SOP. En fonction des SOP disponibles, réaliser des documents de prototype pour les entreprises sélectionnées.
- c. A partir de ces SOP développer des documents sur le montage des prototypes
- d. Réaliser ces prototypes dans les entreprises sélectionnées par le CFI
- e. Le consultant ou groupe de consultant s'assurera que les autres chefs d'entreprises de la filière concernée participent et soient en mesure de reproduire ou réaliser le prototype relatif à sa filière.

#### **b. Résultats et Livrables attendus**

##### A. RESULTATS

Les résultats escomptés de cette mission se traduiront à travers la réalisation de prototypes de qualité qui répondent aux exigences du marché local et/ou international.

Donc, les livrables de cette consultation devront permettre aux entreprises de :

- a. Améliorer et augmenter leur performance
- b. D'être capables d'utiliser les équipements modernes relatifs à leur filière respective
- c. Avoir la capacité de produire des biens de qualité prêts à être vendus sur le marché local et ou international car ils auront respecté les critères de standardisation internationale

## B. LIVRABLES

- Une note méthodologique et un chronogramme des activités détaillées
- Un document pratique (non-théorique) de réalisation de prototypes en appui à la formation ciblée.
- Un rapport final sur la formation incluant les rubriques suivantes
  - Un bilan des activités réalisées dans les deux communes par l'équipe de consultants
  - Rapport sur l'évaluation des connaissances acquises par les représentants des entreprises bénéficiaires du projet.
  - Les recommandations à l'endroit du CFI et des entreprises par secteur et filière et par commune

### c. **Durée et activités**

Le consultant (ou groupe de consultants) retenu aura quatre (4) semaines pour réaliser la mission. Le consultant devra s'organiser pour répondre aux objectifs du projet en fournissant les services adéquats dans la durée à travers les activités suivantes :

- 1) Élaboration et présentation au CFI la méthodologie globale et le chronogramme des activités dans le cadre de cette mission (qui devra être validé par le CFI) ;
- 2) Consultation de la documentation existant sur le projet ;
  - SOP (procédures opérationnelles...)
  - Plan de production.
  - Structure du produit/Bills of Materials (BOM).
- 3) Préparation et soumission au CFI :
  - Devis de construction et/ou budget de production.
- 4) Planification de rencontres avec les chefs d'entreprises ou leur représentant ;
- 5) Réalisation des séances ciblées :
  - Plan de production ajusté ou Devis de construction.
  - Prototypes.
- 6) Rédaction d'un rapport final avec les photos et vidéos des prototypes réalisées dans le cadre de cette mission.

### d. **Lieu d'exécution / localisation**

Les entreprises sélectionnées dans le cadre de ce projet sont dans les communes de Jacmel, Gressier et de Léogane. Le consultant devra s'organiser pour les rencontres (sur le terrain) en présentielle avec les chefs d'entreprises.

### e. **Coordination et supervision**

Le consultant travaillera en collaboration étroite avec le Coordonnateur du projet, les représentants de la Direction des Études, Marketing et Image Pays ainsi que les autres techniciens du CFI qui sont assignés à ce projet. Les questions liées à la gestion de contrats seront prises en charge au niveau du Coordonnateur de l'Unité d'Exécution.

**f. Autres caractéristiques de la consultation**

- Type de Consultation : Groupement de consultants (Au plus 3 consultants)
- Durée de réalisation des prestations : Quatre (4) semaines
- Durée du contrat (gestion) : sept (4) semaines
- Langue : Français (excellente maîtrise parlée et écrite)

**3. Expériences requises**

Le consultant devra répondre aux critères suivants :

**a. Générale :**

- i. Au moins sept (5) ans d'expériences générale (*le consultant doit avoir au moins sept (5) d'expériences de travail*) ;
- ii. Domaines d'expertises nécessaires pour la mission : Agronomie (Production animale, production végétale), Génie industriel, réalisation de formation /coaching d'entreprise ou tout autre domaine connexe.

**b. Qualifications Spécifiques (inclure les références) :**

- i. Sur les 5 dernières années justifier au moins une expérience dans la réalisation de séminaire
- ii. Sur les 5 dernières années, justifier au moins 2 expériences dans la réalisation formation pratiques ou d'autres formations spécifiques ;
- iii. Justifier au moins une expérience sur les 5 dernières années dans le Coaching et/ou animation de formation pour les PME en particulier en milieu rural ;
- iv. Présenter deux (2) personnels clés en plus du consultant principal avec les caractéristiques suivantes :
  - Bacc+5 en Agronomie ou agroéconomie, management ou tout domaine connexe à la mission.
  - Chaque personnel clé doit pouvoir justifier au moins une expérience similaire sur les 5 dernières années ;
  - Maîtrise des langues françaises et créole (parlé et écrit) et capacités analytique et rédactionnelle poussées ;
  - Maitrise des logiciels Informatique, ainsi que des méthodes et technique de formation ciblée ;
  - Une connaissance des filières de production en Haïti en particulier dans la filières agricole, transformation de fruits et légumes et de l'agrobusiness en milieu rural ;
  - Le personnel clé doit être disposé à assurer cette prestation en milieu rural
  - Bonne connaissance de l'Administration publique haïtienne

Il est également exigé de soumettre les documents techniques et administratifs suivants :

1) Pour équipe consultant

- ✓ Carte d'identité professionnelle valide du signataire de l'équipe ;
- ✓ CV et justificatifs de formation des consultants (celui du consultant principal (signataire) et deux autres consultants)
- ✓ Lettre d'engagement (signée par les membres de l'équipe)

- ✓ Certificat de déclaration définitive d'impôt valide du Signataire ;
- ✓ Proposition technique (méthode, outils, chronogramme, etc....)
- ✓ Proposition financière.

**c. Exigences en matière de rapports et calendrier des livrables**

- Tous les documents techniques et les rapports d'activités dans le cadre de cette mission devront être rédigés en français ;
- Les fichiers électroniques des rapports d'activités (version signée) et les autres documents dans le cadre de cette mission devront être transmis dans un format Word et PDF.
- Dates de fourniture : le consultant devra respecter les délais fixés dans le chronogramme des activités approuvé par le CFI. Le consultant aura quatre (4) semaines pour soumettre tous les livrables ;
- Liste des personnes devant recevoir ces rapports ;
  - a. Coordonnateur du projet
  - b. Les membres de l'équipe technique du projet (ils seront désignés lors de la signature du contrat)
- Documentation qui sera mise à la disposition des formateurs (consultant) :
  - a. Plan de production
  - b. SOP (Procédures opérationnelles)
- Le représentant autorisé du Client pour l'exécution du présent Contrat est :  
La Directrice Générale du Centre de Facilitation des Investissements

Tableau activités // livrables // paiement // conditions de paiement

<b>Résultats</b>	<b>Livrables</b>	<b>Délai</b>	<b>Conditions de paiement</b>	<b>Paiement</b>
<i>Séminaires de formation ciblée pour les entreprises</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Note méthodologique et Chronogramme des activités validés par le CFI</li> </ul>	<i>A la signature du contrat</i>	<i>Après validation par le CFI</i>	<i>20%</i>
	<p><i>Livrables 1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un document pratique (non-théorique) de réalisation de prototypes en appui à la formation ciblée.</li> <li>- <i>Plan et devis de production et/ou de construction (Livrable 1)</i></li> </ul>	<i>2 semaines après la signature du contrat</i>		<i>40 %</i>
	<p><i>Livrables 2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Un rapport final sur la formation incluant les rubriques suivantes :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Un bilan des activités réalisées dans les deux communes par l'équipe de consultants</i></li> </ul> </li> <li>➤ <i>Rapport sur l'évaluation des connaissances acquises par les représentants des entreprises bénéficiaires et recommandations à l'endroit du CFI et des entreprises par secteur et filière</i></li> </ul>	<i>Quatre semaines après la signature du contrat</i>		<i>40%</i>

Tous les services doivent être remplis à la satisfaction du Centre de Facilitation des Investissements et le paiement sera subordonné à la soumission et l'approbation des livrables.

Tous les paiements relatifs aux éléments livrables sont soumis à une retenue d'impôt (acompte provisionnel) de 2% conformément aux lois fiscales haïtiennes.

### **Soumission**

La soumission du dossier de candidature se fera sous pli cacheté en deux (2) enveloppes distinctes :

- Une technique contenant la proposition technique (méthode, outils, chronogramme/plan de travail, CV personnel clé, liste des missions similaires réalisées par la firme sur les 5 dernières années avec référence) accompagnée des autres documents requis.
- Une autre financière, contenant l'offre financière incluant le détail des coûts estimatifs libellée en gourdes (HTG) et qui prend en compte l'assujettissement à l'impôt (2% d'acompte provisionnel).

Les deux enveloppes devront parvenir au plus tard **le Lundi 03 Avril 2023 à 1 h P.M.**, avec la mention « *Candidature de (nom de la firme) pour [ \_ nom de la mission\_ ]* (Réf. **AECID-CFI/2023/SCI-005**) » à l'adresse du CFI : 2 Impasse Tulipe, rue Oscar, Pacot, Haïti

Toutes soumissions dont les propositions techniques et financières ne sont pas insérées chacune dans une enveloppe séparément ne seront pas prises en compte.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Lundi 03 Avril 2023 à compter de 1h PM** et chaque soumissionnaire devra déléguer un représentant pour participer à la séance ou la suivre en ligne via Zoom.

Pour toutes demandes de clarification veuillez contacter le service de passation de marché par courrier électronique à l'adresse [passation.marche@cfihaiti.com](mailto:passation.marche@cfihaiti.com) / cc : [fabianie.guerrier@cfihaiti.com](mailto:fabianie.guerrier@cfihaiti.com).